

Annonces de Mme la ministre lors de son discours d'introduction au C.T.M. Du 10 juillet 2012

***Mesures générales sans calendrier**

1. Généralisation de la politique nationale d'éducation artistique.
2. Développement des enseignements artistiques à l'école.
3. Rendre accessibles à tous les chefs-d'œuvre de l'art.
4. Assurer une présence française forte auprès de la Commission européenne, afin de défendre les politiques culturelles et audiovisuelles de la France.
5. Politiques publiques de soutien au livre et à la lecture : mesures pour préserver notre création éditoriale et notre réseau de libraires.
6. Nouvelles relations des DRAC avec les régions, les départements, les communes et les intercommunalités.
7. Développement des activités de recherches.
8. Note « dialogue social ».
9. Conditions de travail : mesures précises pour l'amélioration des conditions de travail, de la santé au travail, l'égalité hommes/femmes et la diversité, contre les discriminations.
10. Redéfinition de l'externalisation de certaines des fonctions au ministère. Inscription de clauses sociales volontaristes dans les contrats avec les prestataires.
11. Chantier sur la revalorisation des métiers au ministère.
12. Réexamen de la situation des agents non titulaires.
13. Examen de situations collectives signalées par les organisations syndicales.

***Mesures avec calendrier**

14. Règlement de la situation des arts plastiques, en particulier pour les FRAC et les centres d'art. **Échéance : deux mois.**
15. Loi d'orientation sur la création. **Échéance : premier semestre 2013. Proposition d'un calendrier et une méthode pour permettre à chacun de s'exprimer. modalités de concertation pratique en septembre.**
16. Régime d'assurance chômage des intermittents : évaluation du dispositif actuel non seulement en termes financiers, mais aussi sociaux, économiques et culturels. **Échéance : d'ici au début de l'année 2013.**
17. Audiovisuel : **Échéance : d'ici à la fin de l'année, projet de loi sur l'audiovisuel.**
18. Effort particulier pour remettre à niveau les moyens des écoles d'art et des écoles d'architecture. **Échéance : Propositions et premières pistes d'un calendrier d'action au cours des prochaines semaines.**
19. Mission d'évaluation de la RGPP par l'Inspection générale des affaires culturelles. **Audition des organisations syndicales.**

Annonces faites pendant les débats :

20. Mise en place d'un agenda social.
21. Donner une meilleure visibilité à certains services (SLL, Architecture notamment).
22. Enjeu du numérique. mission Pierre LESCURE.
23. Révision de la loi de 2009 sur les archives.
24. Livre blanc de l'archéologie préventive.
25. Sanctuarisation des emplois d'enseignants.
26. Financement du secteur de la musique.

27. Dysfonctionnements du Centre national du livre.
28. Place du Secrétariat général au sein du ministère de la culture.
29. Réflexion sur le centre de réserve et de restauration de Cergy-Pontoise.
30. Devenir de la Maison de l'Histoire de France.
31. Poursuite ou non de la création de filiales dans le cadre du grand emprunt.
32. Dossier des ICCEAAC.
33. Situation des dentellières d'Alençon.